



PORTER NATURA 2000 DANS LE DÉBAT LOCAL



Faire comprendre, donner du sens et susciter l'adhésion.

En tant que président de COPIL, vous serez régulièrement amené à parler de Natura 2000 devant des élus, des habitants, des acteurs socio-professionnels ou encore des médias locaux. Ces temps d'échange sont souvent l'occasion de répondre à des interrogations, de corriger certaines idées reçues, de valoriser les actions et projets menés sur le site et de rappeler l'intérêt de la démarche pour le territoire.

SITUATION 1

« Natura 2000, d'où ça vient ? »

Cette question permet de revenir sur l'origine du dispositif et de rappeler qu'il s'inscrit dans une démarche européenne de préservation du patrimoine naturel.

Ce que vous pouvez répondre :

- **Natura 2000 est un réseau européen d'aires protégées créé par l'Union européenne pour préserver la biodiversité** tout en tenant compte des activités humaines.
- **Les sites Natura 2000 sont désignés par chaque État membre** sur la base de critères scientifiques.
- **Avec plus de 27 000 sites répartis dans toute l'Union européenne**, Natura 2000 constitue le plus vaste réseau coordonné d'aires protégées au monde.

À souligner : Les objectifs du dispositif sont définis à l'échelle européenne, mais la mise en œuvre repose largement sur les acteurs locaux.

SITUATION 2

« Natura 2000 nous impose des contraintes »

C'est probablement l'objection que vous entendrez le plus souvent.

Ce que vous pouvez répondre :

- **Natura 2000 repose sur une gouvernance locale. Les orientations du site sont définies collectivement** au sein du comité de pilotage, qui réunit élus, représentants des activités socio-professionnelles, associations, services de l'État et autres acteurs du territoire.
- **Natura 2000 privilégie les démarches contractuelles et volontaires**, fondées sur l'adhésion.
- **Le dispositif vise à construire des solutions adaptées au contexte local** afin de concilier les activités humaines et la préservation des milieux naturels.

À souligner : Les réserves exprimées à l'égard de Natura 2000 sont souvent liées à une connaissance partielle du dispositif plutôt qu'à une opposition de fond.

SITUATION 3

« Pourquoi protéger cette espèce ou cet habitat ? »

Les enjeux de biodiversité peuvent parfois paraître éloignés des préoccupations quotidiennes.

Ce que vous pouvez répondre :

- **Parce qu'ils sont devenus rares ou menacés à l'échelle européenne** et nécessitent une attention particulière.
- **Parce qu'ils contribuent au maintien des continuités écologiques**, indispensables aux déplacements, à la reproduction et à la survie de nombreuses espèces.
- **Parce qu'ils participent au bon fonctionnement des écosystèmes :** qualité de l'eau, fertilité des sols, pollinisation...

À souligner : Ces espèces et habitats font souvent partie du patrimoine local et contribuent à l'identité du territoire.



À RETENIR

Porter Natura 2000, c'est avant tout aider chacun à comprendre pourquoi certains habitats et certaines espèces méritent une attention particulière et, comment les acteurs locaux peuvent contribuer collectivement à leur préservation.



PAROLES D'ÉLUS

« Le plus difficile n'est pas d'expliquer Natura 2000 mais plutôt de corriger ce que les gens pensent déjà savoir sur Natura 2000. »

« Ce qui m'a le plus aidé, ce n'est pas d'apprendre le fonctionnement de Natura 2000. C'est d'apprendre à raconter pourquoi ce site est important pour notre territoire. »

« Quand un habitant ou un élu me dit qu'il ne connaît pas Natura 2000, je ne parle pas du réseau européen. Je lui parle d'abord des paysages, des rivières ou des prairies qu'il connaît déjà. »

SITUATION 4

« À quoi sert Natura 2000 concrètement ? »

Cette question est fréquente lorsque les actions du site sont peu visibles.

Ce que vous pouvez répondre :

- **Natura 2000 permet de mobiliser des financements pour accompagner des actions en faveur de la biodiversité**, notamment auprès de la profession agricole avec les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) ou les exploitants forestiers avec les contrats Natura 2000.
- **Il apporte un accompagnement de proximité** grâce à la structure animatrice.
- **Il contribue à préserver les ressources naturelles** dont dépendent de nombreuses activités économiques.
- **Il améliore la connaissance du patrimoine naturel** grâce aux suivis scientifiques et aux inventaires réalisés sur le site.

À souligner : Natura 2000 est un outil de préservation de la biodiversité qui associe connaissance, accompagnement et financement. Il est ainsi un des outils de protection de la biodiversité le plus complet.

SITUATION 5

« Natura 2000, ça coûte combien ? »

Les élus locaux s'interrogent souvent sur les moyens financiers mobilisés et à mobiliser.

Ce que vous pouvez répondre :

- Le financement de Natura 2000 repose principalement sur des **crédits européens, nationaux et régionaux**.
- Les collectivités qui portent l'animation du site bénéficient d'un **soutien financier**.
- Les contrats et mesures proposés aux acteurs volontaires sont financés dans le cadre de **dispositifs dédiés**, avec une prise en charge des coûts par les pouvoirs publics.
- Les actions menées permettent souvent d'**éviter des dégradations** plus coûteuses à long terme.

À souligner : Natura 2000 constitue aussi une opportunité pour mobiliser des financements au bénéfice du territoire.

Les bons réflexes

Lorsque vous présentez Natura 2000, essayez de pouvoir citer :

- 1 **Une action concrète** réalisée sur le site.
- 2 **Un acteur local** impliqué dans cette action.
- 3 **Un résultat observable** sur le terrain.

Ces trois éléments sont souvent plus parlants qu'une présentation détaillée du dispositif.



**BIODIV'
FRANCE**

